



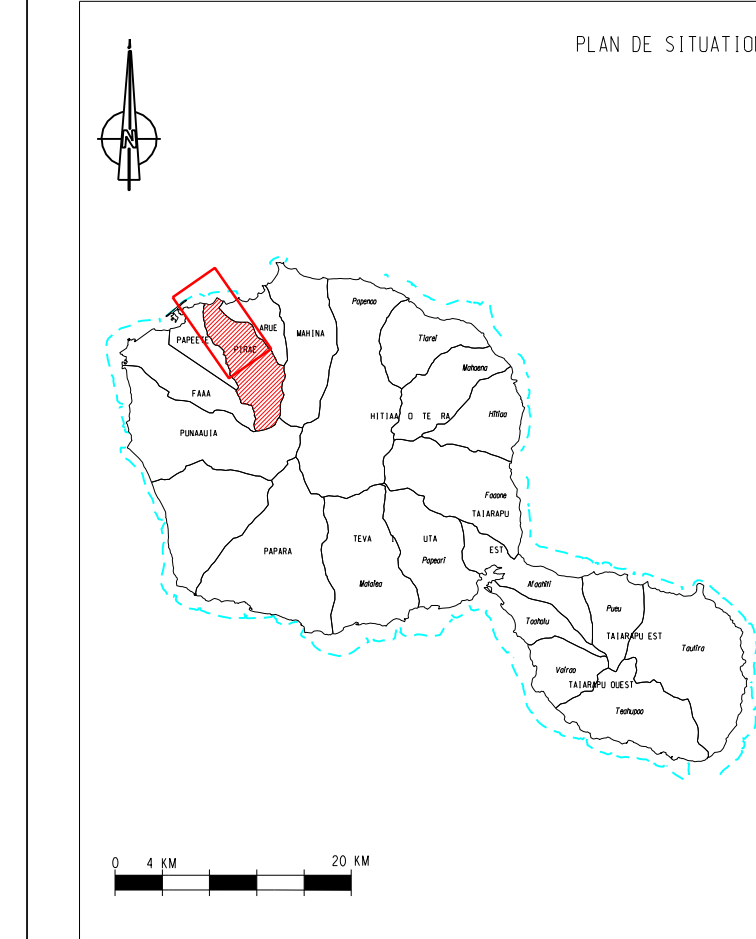
POLYNÉSIE FRANÇAISE

ILE DE TAHITI

COMMUNE DE PIRAEE

PLAN GENERAL D'AMENAGEMENT

Emprises réservées et Perimètres de préemption



PLAN DE SITUATION

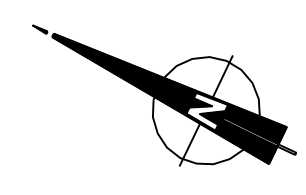
MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE PIRAEE
ORGANISME : CDEP DE PIRAEE
E.P. PONSIGNON, architecte D.P.L.C., urbaniste
Dessin et infographie : E. PONSIGNON

Fonds cartographique : S.I.T. PIRAEE (carte de projet) de M. COLLEBARI
Service du cadastre
Service topographique Service de l'urbanisme

Copie certifiée conforme
adoptée par le conseil municipal le 23 mars 2011.
déch. n° 20-001 et arrêté n° 900/107 du 10 juillet 2011

Avenue Arapoua Pomare : B.P. 51355 - 98716 PIRAEE - Tél : 50 80 80 - Télécopie : 43 58 44
Adresse courriel : piraee@tpt.nc

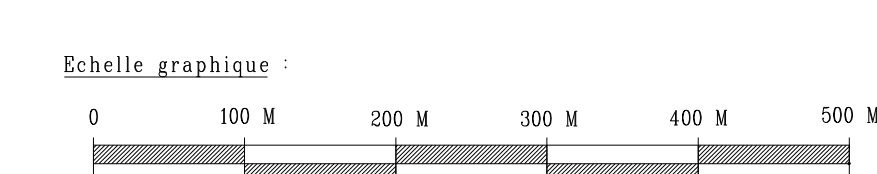

Mise en garde : L'implémentation des constructions n'est donnée que pour information, la réalisation étant faite à partir de plans anciens.



- LEGENDE
- Perimètre de préemption Territoriale
- Perimètre de préemption communale de Pirae, consistant de terres cadastrales
- Chemin d'exploitation (propriété privée)
- Alignement obligatoire immeubles existants
- Intention de liaison
- Emplacement réservé accès public à la mer
- Espace réservé pour des opérations d'intérêt public
- Espace bois à conserver, inconstructible
- Piste accotée, accès à l'abri (responsabilité Pays, DDEEN)
- Numéros d'opérations réservés à la liste des emplacements réservés ci-dessous

- Emplacement réservé route quartier Pir II, emprise 3m (superficie 85 m2, projet communal)
Emplacement réservé pour l'aménagement d'un espace vert public (superficie 4380 m2, projet communal)
Emplacement réservé terrain de sport de quartier (superficie 967 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir20, emprise 4m (superficie 184 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir21, emprise 4m (superficie 95 m2, projet communal)
Emplacement réservé espace vert de quartier (superficie 238 m2, projet communal)
Emplacement réservé parc de stationnement (superficie 3000 m2, projet communal)
Emplacement réservé parc de stationnement (superficie 2000 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir4, emprise 6m (superficie 300 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir5, emprise 12m (superficie 2865 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir6, emprise 8m (superficie 2814 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir7, emprise 8m (superficie 1885 m2, projet communal)
Emplacement réservé parc public (superficie 22014 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir10, emprise 8m (superficie 4607 m2, projet communal)
Emplacement réservé équipement sportif et de loisirs (superficie 363 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir11, emprise 8m (superficie 1300 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir12, emprise 6m (superficie 739 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir13 (superficie 286 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir4 (superficie 70 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir15, emprise 5m (superficie 423 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir 16, emprise 4m (superficie 172 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir25, emprise 4m (superficie 5858 m2, projet communal)
Emplacement réservé pour l'aménagement d'une place publique (superficie 1017 m2, projet communal)
Emplacement réservé pour l'amélioration d'un accès au quartier (superficie 201 m2, projet communal)
Emplacement réservé pour l'amélioration d'un accès au quartier (superficie 761 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir 22, emprise 8 m (superficie 3397 m2, projet communal)
Emplacement réservé bassin AEP (superficie 338 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir23, emprise 8m (superficie 1777 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir24, emprise 12m (superficie 9082 m2, projet communal)
Emplacement réservé espace technique Botedre (superficie 308 m2, projet communal)
Emplacement réservé station de pompage (superficie 150 m2, projet communal)
Emplacement réservé dalle à la vaille Pir26, emprise 8m (superficie 5435 m2, projet communal)
Emplacement réservé bassin AEP (superficie 1500 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir26, emprise 12 m (superficie 1004 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir27, emprise 6 m (superficie 1875 m2, projet communal)
Emplacement réservé accès pontons à la mer, emprise 2 m (superficie 122 m2, projet communal)
Emplacement réservé pour l'usage et site de stockage des matériaux (superficie 822 m2, projet communal)
Emplacement réservé route d'urbanisation Pir28, emprise 8 m (superficie 1272 m2, projet communal)

- LEGENDE GRAPHIQUE
- Limite de zone
- Nom de zone
- Limite de parcelle
- Equidistance des courbes de niveau, secondaire 10 m
- Courbes principales, équidistance 50 m



Commune de PAPEETE